#### **Préalables**

- Définir et identifier la zone sinistrée ou la zone à risque (nombre, personnes avec difficultés de déplacement, ...);
- Prévoir un système d'alerte de la population concernée ;
- > Recenser les points de rassemblement pour l'accueil des personnes évacuées ;
- > Définir les axes d'évacuation vers les points de rassemblement ;
- ➤ Interdire l'accès à la zone à toute personne étrangère aux secours ;
- Prévoir la restauration et l'hébergement des personnes évacuées ;
- Prévoir, dès le début des évacuations, un recensement des familles quittant leur logement à l'aide d'un registre ou d'un tableau de bord dans lequel est précisé le nouveau lieu de domiciliation ou le lieu d'hébergement.

NB : Le recensement des animaux et des élevages des zones sinistrables et des fermes d'accueil doit aussi être prévu. Les organisations professionnelles agricoles peuvent être sollicitées pour apporter leur concours.

#### **Organisation**

Une évacuation se déroule en deux temps:

- > Diffusion d'un message alertant la population de l'éventualité d'une évacuation ;
- > Evacuation proprement dite.

### Diffusion du message:

- > Déterminer les secteurs où le message doit être diffusé en priorité ;
- Déterminer les modalités de diffusion du message (véhicule avec porte-voix, diffusion par la radio).

# **Evacuation opérationnelle:**

- > Déterminer des équipes d'évacuation par secteur à évacuer ;
- Déterminer les moyens spécifiques à mettre en oeuvre afin d'évacuer les populations (si besoin, procéder à des réquisitions de moyens de transport), ainsi que les groupes scolaires et les ERP);
- > Evacuer toutes les habitations situées dans le secteur déterminé. Il est nécessaire que les équipes d'évacuation connaissent la localisation des personnes à mobilité réduite qui ne pourraient pas répondre au porte à porte ;
- Vérifier maison par maison que l'évacuation est effective. Si des personnes refusent d'évacuer, noter leur situation afin de procéder à une évacuation d'autorité en cas de danger grave;
- Diriger les personnes évacuées vers les centres d'accueil.

## Protection des zones évacuées:

- Mettre en place un périmètre de sécurité pour empêcher tout retour dans la zone évacuée ;
- Prévoir des patrouilles de sécurité afin d'empêcher tout acte de malveillance dans la zone évacuée;
- Etablir un plan de circulation ;
- Prévoir des personnes pour nourrir les animaux domestiques qui seraient restés dans les habitations, ou un centre d'accueil acceptant ces animaux.